

NUMERO MARS 2006

Tome 2

SOMMAIRE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES (suite)

- Arrêté n° 105 du 13 janvier 2006 portant déclaration d'insalubrité d'un logement situé au 2^{ème} étage, porte gauche, de l'immeuble sis 10 Place de la République à 66000 Perpignan appartenant à la SCI G.M.T. représenté par M. Thevenet Michel, domicilié 24 Avenue de Lattre de Tassigny à 66160 Le Boulou **(page 0142)**
- Arrêté n° 106 portant déclaration d'insalubrité d'un logement situé en rez-de-chaussée de l'immeuble sis 62, Rue Dugommier à 66000 Perpignan appartenant à Madame Millet née Bouchier Fromont, domiciliée 5 Impasse de la Bascule à 66160 Le Boulou **(page 0150)**
- Arrêté préfectoral n° 107 du 13 janvier 2006 portant déclaration d'insalubrité d'un logement situé au 2^{ème} étage de l'immeuble sis 45 Rue du Four Saint François à 66000 Perpignan appartenant à Mme Lemarois née Oury, domiciliée 11 Avenue Pierre Curie à 11000 Carcassonne **(page 0159)**
- Arrêté n° 108 du 13 janvier 2006 portant déclaration d'insalubrité d'un logement situé au 1^{er} étage de l'immeuble sis 14 bis, Rue de l'Hôpital à 66000 Perpignan appartenant à la SCI Mornas sise 10, Rue des Sérénades à 66000 Perpignan **(page 0169)**
- Arrêté n° 231 du 23 janvier 2006 autorisant Mme Martha Elvin et M. Jeroen Duijndam à utiliser l'eau issue du puit "mas de la Fargasse" afin d'alimenter un projet de gîtes, un camping à la ferme et un atelier de transformation de confitures sur la commune d'Amélie les Bains Palalda **(page 0178)**
- Arrêté n° 232 du 23 janvier 2006 autorisant Mme Pansart Sabine née KERSCHAUM à utiliser l'eau issue du forage "Kerpan" afin d'alimenter un camp d'accueil d'enfants sous tentes, un projet de gîtes, un atelier de transformation de fruits, ainsi que l'activité liée à l'élevage de chevaux situés sur la commune de Saint Laurent de Cerdans **(page 0190)**
- Arrêté n° 281 du 30 janvier 2006 portant mise en demeure de faire cesser l'utilisation aux fins d'habitation de locaux par nature impropres à l'habitation sis 52 Rue de la Libération, 1 et 3, Rue Alfred de Musset 66700 Argelès appartenant à Madame Cazenobe domiciliée 1 Rue du Château 66610 Villeneuve de la Rivière **(page 0200)**
- Arrêté n° 288 du 31 janvier 2006 relatif au projet d'extension de 12 lits d'internat et 4 lits d'accueil temporaire (dont 3 par transformation et 1 par création) à la maison d'accueil spécialisée (MAS) Le Nid Cerdan gérée par l'UGECAM Languedoc-Roussillon Midi Pyrénées sur la commune de Saillagouse **(page 0207)**

- Arrêté n° 353 du 6 février 2006 autorisant le fonctionnement du laboratoire du centre sis 3 Avenue Leclerc 66000 Perpignan exploité sous forme Selarl (**page 0209**)

SERVICE MARITIME ET DE NAVIGATION

- Arrêté du 24 janvier 1973, commune de Torreilles, incorporation au domaine public maritime des lais et relais de mer faisant partie du domaine privé de l'Etat (**page 0211**)
- Arrêté n° 8 du 3 janvier 2006 portant autorisation d'occupation temporaire d'une parcelle du domaine public maritime située sur la commune de Cerbère pour le maintien d'un mur de soutènement et de remblais (**page 0212**)
- Arrêté n° 44 du 6 janvier 2006 portant approbation d'une convention de concession d'utilisation du domaine public maritime, commune de Collioure (**page 0219**)
- Arrêtés n° 168 à 185 du 19 janvier 2006 portant autorisation d'occupation temporaire d'une parcelle du domaine public maritime située sur les rives de l'étang de Salses Leucate, commune de Saint Hippolyte (**page 0221**)

DIVERS

- Arrêté préfectoral n° 189 du 19 janvier 2006 portant nomination d'un vétérinaire sanitaire (**page 0275**)
- Arrêté préfectoral n° 190 du 19 janvier 2006 portant nomination d'un vétérinaire sanitaire (**page 0276**)
- Arrêté municipal du maire de Perpignan du 3 février 2006 portant modification du règlement de publicité du territoire de la commune de Perpignan (**page 0277**)
- Avis de recrutement sans concours d'agent des services hospitaliers qualifié de deuxième catégorie et d'agent d'entretien spécialisé au centre hospitalier Léon Jean Grégory à Thuir (**page 0280**)